



Conseil de Paris *Séance des 7 et 8 juin 2010*

Vœu rattaché à la délibération 2010 SGCP 4

Vœu présenté par les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, et les élus du groupe Les verts, relatif à la nécessité d'investir dans les dispositifs dits de « 2^{ème} chance »

Dans une étude du 14 avril 2010 sur la montée du chômage des jeunes dans la crise économique actuelle, l'OCDE s'inquiète du risque d'émergence d'une « génération sacrifiée » du fait d'une stigmatisation durable des jeunes en difficulté d'insertion. Elle préconise que tous les moyens soient déployés afin qu'aucun jeune n'entre dans la vie active sans être doté d'une qualification reconnue et valorisée. Cela implique que les moins de 20 ans soient encouragés à rester le plus longtemps possible dans le système éducatif et qu'une attention particulière soit portée à ceux qui sortent sans diplôme ni qualification du système scolaire.

Dns le système éducatif français, la compétition scolaire est âpre : la formation initiale et le diplôme priment pour l'accès à l'emploi. Les jeunes Français se disent, de manière générale, très anxieux quant à leur avenir professionnel. C'est pourquoi il est essentiel de développer les dispositifs permettant aux élèves en difficulté d'être soutenus, comme celui de la « réussite éducative » qui s'adresse aux élèves de moins de 16 ans, et a pris en charge 419 enfants à Paris depuis la rentrée 2007.

Cependant, une fois sortis du système de formation initiale, les jeunes manquent de ressources pour se remettre à niveau sur le plan scolaire, et avoir accès à une qualification. C'est tout le rôle des écoles de la 2^{ème} chance, qui offrent à des jeunes âgés de plus de 18 ans et sortis du système scolaire depuis plus de deux ans la possibilité d'un vrai retour à la qualification et à l'emploi ; ceci grâce à un suivi individualisé axé sur les savoirs de base, et la définition d'un projet professionnel en partenariat étroit avec l'entreprise.

360 jeunes parisiens pourront ainsi bénéficier de l'école de la 2^{ème} chance en 2010. Ces chiffres sont encore insuffisants au regard de l'enjeu. Investir dans la 2^{ème} chance doit être une priorité de la politique de l'emploi en direction des jeunes, car ces dispositifs sont uniques dans leurs capacités à offrir à des jeunes éloignés de l'emploi une insertion sociale et professionnelle durable.

C'est pourquoi, sur proposition des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, et du groupe Les verts, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris interpelle avec gravité l'ensemble de ses partenaires, au premier rang desquels le gouvernement qui a annoncé des objectifs ambitieux, afin qu'ils s'engagent fortement pour développer les dispositifs de 2^{ème} chance : création d'un « lycée de la 2^{ème} chance » à Paris, et accès à la formation qualifiante pour les jeunes éloignés du système scolaire et les décrocheurs du système universitaire.

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

/Title
(
/Subject
(D:20100206122038)
/ModDate
(
/Keywords
(PDFCreator Version 0.8.0)
/Creator
(D:20100206122038)
/CreationDate
(neyrnc)
/Author
-mark-